



Propos déplacé/choquant ?

Par **Actifed**, le **05/12/2015** à **03:22**

Bonjour à tous,rrnrJ'ai une petite question à vous demander. J'ai discuté avec une personne (mineure) sur facebook. On s'est connu grâce à des amis en commun. Dans la discussion qu'on a eu cette personne m'a sorti des blagues "cochannes" pour rigoler, j'ai rigolé à ses propos mais ce n'était pas moi qui ai commencé à tenir ces propos. J'ai même essayé de lui expliquer (même si j'ai rigolé un peu) qu'elle ne devrait pas parler de ça. Je précise qu'il n'y a jamais eu de proposition sexuelle de ma part (de plus je ne lui ai jamais proposé d'aller quelque part seul avec moi ou de faire quelque chose seul avec moi) dans la conversation ou ailleurs. rnrnSes parents sont tombés sur la conversation et me reprochent d'avoir tenu des propos choquant alors que ce n'est pas le cas si on relit la conversation. Ils veulent porter plainte. J'aimerais savoir ce que je risque svp.rnrnMerci.rnrnps : je précise que je n'ai pas fait de proposition sexuelles ni même une invitation.